

L' Aménagement du bâtiment de la Mairie touche à sa fin.

L'assainissement du bâtiment a été réalisé en rez de chaussée. Sur l'aile gauche, un lieu de stockage sera aménagé pour le matériel communal ; une autre partie sera mise à disposition des locataires des logements.



Sur l'aile droite : la salle multifonction. Plus ramassée que la salle actuelle, elle offre néanmoins la même superficie légèrement réduite par les matériaux d'isolation.

Elle s'ouvre sur un parterre à l'extérieur et a l'avantage d'offrir un plus vaste espace dans le cadre de célébrations et manifestations. Cette nouvelle salle est conforme à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Au 1^{er} étage en lieu et place de l'actuelle salle, il y aura le secrétariat de Mairie, la salle des archives de la commune et le bureau du Maire et Adjoints. Ce dernier permettra de recevoir les personnes qui souhaitent rencontrer le Maire et les élus. Ces locaux sont aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite.



L'actuel secrétariat pourra faire l'objet d'aménagement (agrandissement du logement attenant, etc.). L'ancienne cantine de l'école au deuxième étage sera débarrassée des archives et autres dossiers. Elle pourra servir de salle de réunion en cas d'occupation de la salle multifonction.

Tout ceci devrait être opérationnel en septembre avec le déménagement des affaires.